



A.I.M.E.R.

AIDE ET INFORMATION POUR LE MONDE DES ENFANTS DE LA RUE

Bulletin n° 109 ★ Septembre 2019

Au service des enfants



© Keur Aminata

Abidjan, Mars 2019.

Alors que le colloque de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest sur les « noms divins » ronronne sagelement, une voix dans l'assistance s'élève : « Oui, mais que faîtes-vous, dans vos beaux discours, du problème concret des « enfants microbes » ?

Mon sang ne fait qu'un tour : au XXIème siècle, dans un pays en plein développement comme la Côte d'Ivoire, des enfants sont encore considérés comme des « microbes », des « moins que rien », des « parasites dangereux ».

Drogués, manipulés, ils viennent parfois semer la terreur dans les quartiers d'Abidjan. La raison d'être d'A.I.M.E.R. trouverait auprès d'eux tout son sens : leur donner une chance, une raison d'être et de vivre !

C'est avec joie que j'ai accepté de prendre la responsabilité de votre petite association. Vous le savez, elle ne vit que par vos dons.

Elle essaye, très modestement, de prendre les problèmes « au ras du sol ». J'aime cette façon de faire, ce pragmatisme, ce souci de l'humain.

Elle correspond bien à ce que j'ai vécu comme responsable des volontaires au Burkina Faso, au cœur même de la Délégation Catholique pour la Coopération.

Elle rejoint mon engagement actuel comme universitaire au sein du Réseau philosophique de l'Interculturel (www.rephifrancewordpress.com)

Ce bulletin de liaison est notre moyen de rester en lien, de vous dire ce que nous faisons. N'hésitez pas à nous dire ce que vous pensez et à le faire connaître.

C'est un moyen pour construire un monde plus beau. Au service des enfants.

Jean-François Petit
Professeur de philosophie
Institut Catholique de Paris
Nouveau Président

En 2019, A.I.M.E.R. soutient 26 projets en faveur des enfants de la rue dans 15 pays : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Colombie, Haïti, Inde, Madagascar, Maroc, Philippines, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Yémen.

Nouvelles des foyers

Centre YETEN au Bénin : La belle histoire de Fatima



© Centre Yeten

Fatima a 21 ans, elle est Béninoise. Orpheline de père et de mère, elle a été accueillie dès son plus jeune âge par Andréa. Andréa est une femme d'exception connue pour avoir sauvé quantité de bébés abandonnés ou/et en situation très difficile.

En 2009, à l'ouverture du Centre Yéten, dirigé par Jean Adangnihoun, Fatima est accueillie : elle a alors 11 ans. Andréa deviendra la sous-directrice et Fatima suivra une scolarisation brillante, interrompue pendant une année par une soeur aînée qui la récupérera afin qu'elle lui serve de « bonne ». On comprendra alors que les conditions d'étude avaient totalement changé. Fatima réintègrera Yéten et obtiendra en 2018 un baccalauréat C (ainsi nommé au Bénin).

C'est alors que les difficultés recommencent pour Fatima. N'ayant pas eu de mention, elle ne peut pas prétendre à une bourse. Son plus profond souhait est de devenir médecin, mais elle y renonce déjà : sept ans d'études ne sont pas envisageables compte tenu du budget à prévoir.

Raisonnable, Fatima aimeraient passer une licence de mathématique-informatique appliquée (MIA), puis intégrer la nouvelle école normale du Bénin afin de devenir professeur : 4 ans sont nécessaires. Toutefois, elle garde précieusement « son jardin secret » et ne perd pas de vue qu'un jour peut-être, devenue autonome financièrement, elle pourra enfin commencer des études de médecine.

Le budget est plus abordable, mais toujours pas réalisable sans aide. La faculté est loin, ce qui implique des frais (hébergement, nourriture, déplacements) à additionner aux frais de scolarité, fournitures, photocopies ... etc.

Ce budget a été évalué à 1.100 euros par an, soit 4.400 euros au total.

Soulignons le courage de Fatima qui ne s'avoue pas vaincue et mérite notre soutien. Vous pouvez l'aider en adressant directement votre don à A.I.M.E.R. en mentionnant son nom.

ABOB au Burkina Faso

Bonne nouvelle, l'Association a pu profiter l'an dernier de la part du Ministère de l'Action Sociale de dons divers : nourriture, savons, couvertures ... Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Petit Léon, son charismatique président, qui a été très malade, se porte beaucoup mieux, même si sa santé reste fragile.

En dépit d'un contexte assez particulier – grèves du monde éducatif – les résultats scolaires des enfants sont satisfaisants. Parmi les candidats à différents examens, CEP, BEPC, BAC, sur les 10 présentés, 7 ont été reçus. Au total, l'an dernier, plus d'une centaine d'enfants en situation difficile ont pu être scolarisés et nourris, dont plus de la moitié de filles.

Grâce au soutien d'A.I.M.E.R., d'importants travaux de rénovation du Centre ont été réalisés : toilettes, portail, pavage des sols. Reste à réaliser cette année la réfection des dortoirs. Autres projets : le paiement du permis de conduire pour 5 jeunes et la création d'une « prime d'encouragement » pour le personnel.

La construction d'un nouveau siège social sur un terrain de 10 hectares qu'ABOB possède à Koubri (à 25 kms de Ouagadougou) est toujours à l'étude.



© D. Kulesza

Ecole Keur Aminata au Sénégal



©Keur Aminata

Cette petite école a été créée en 2012 dans le village de pêcheurs de Nianing.

Aujourd’hui, plus de 170 enfants y sont accueillis, dont 98 filles.

L’école, qui accueille les élèves du lundi au samedi de 7 h à 13 h, emploie 8 personnes rémunérées très modestement dont 7 enseignants et un administratif.

Elle est reconnue par le Ministère

de l’Éducation nationale : il contrôle l’enseignement, mais ne verse aucun subside.

Après s’être focalisée sur le préscolaire – de la crèche à la grande section de maternelle – Keur Aminata a pu, l’an dernier grâce à l’aide d’A.I.M.E.R., construire deux classes en étage pour recevoir des élèves de CP et le futur CE1.

A compter d’octobre prochain, la classe de CE1 ouvrira et accueillera les élèves actuellement en CP, ce qui portera le nombre total d’enfants scolarisés à près de 200 élèves.

L’école demande aux parents une participation financière de 3,80 euros par mois pour la scolarisation de leur enfant. Toutefois, de nombreux parents sont dans l’incapacité de s’acquitter de cette somme (sur une centaine de familles, la moitié ne peut payer), ce qui oblige les responsables à rechercher d’autres modes de financement.

Foyer « Ponte en Mi Lugar » en Colombie

Depuis plusieurs années déjà, A.I.M.E.R. aide, notamment pour la nourriture des enfants, le foyer qui, à Bogota, accueille une soixantaine de garçons. Seule la cuisinière est salariée, l’encadrement des activités ainsi que le suivi scolaire sont assurés par des bénévoles.

En Colombie, l’obtention d’un baccalauréat n’est pas suffisante pour trouver un travail, ce qui signifie pour certains adolescents le retour dans la rue.

Consciente de ce problème, l’association a décidé de proposer des formations complémentaires susceptibles de permettre aux adolescents de trouver un métier à la fin de leurs études. Quatre axes ont été retenus : la boulangerie, la menuiserie, la couture et la restauration d’objets anciens.



©Ponte en Mi Lugar

En 2018, environ 500 enfants ont participé à des activités ponctuelles de la Fondation.

Une soixantaine ont été suivies régulièrement. Elles consistent davantage en activités culturelles : visites de musées, cinémas, ateliers de peinture.

« Ponte en Mi Lugar » ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics colombiens, mais uniquement des aides de particuliers et de solidarités locales.

Elle a également créé de solides partenariats avec des universités qui apportent notamment leur appui pédagogique et logistique.

En bref

Makwe-Fet au Sénégal : L'Administration reconnaît de plus en plus l'action de l'Association en faveur des enfants de la rue et l'invite à toutes les rencontres où l'on parle des enfants, en particulier des enfants en situation difficile. Par ailleurs, l'activité du poulailler a démarré, sans toutefois dégager encore des revenus. Projet : la location d'une chambre et d'un atelier pour les 2 apprentis tailleur qui disposent maintenant de machines à coudre.

La Belle Etoile au Cameroun : L'Association a été confrontée l'an dernier à une sensible hausse de ses dépenses en raison, notamment, de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, des frais de fonctionnement liés au nouveau bâtiment, ou encore, à la préparation de deux enfants en vue de leur insertion professionnelle et de leur totale indépendance d'ici la fin de cette année. Sans oublier les frais de santé et les aides accordées aux enfants démunis ou à ceux victimes des exactions de Boko Haram.

Ashalayam Lucknow en Inde : Les élèves sont en vacances jusqu'à la fin du mois de juin. Les résultats scolaires ont été très bons. Des étudiants du National Botanical Research Institute sont venus visiter le Centre. Ils ont cuisiné et offert un goûter aux enfants, et leur ont distribué des T Shirts.

A.I.M.E.R. est habilitée à recevoir legs, donations et assurances-vie.

Si vous préférez recevoir le bulletin par internet, merci de nous le faire savoir.

Pour en savoir plus, visitez notre site : www.association-aimer.fr

BON de SOUTIEN à envoyer à A.I.M.E.R.

79 avenue Denfert Rochereau – 75014 Paris / Tél. 01.47.53.02.21 / association.aimer@wanadoo.fr

Nom :

Adresse :

Participation financière – montant : €

Un seul chèque suffit pour couvrir un don et/ou une commande de cartes ou de livres.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour les dons supérieurs à 10 euros, ouvrant droit à une réduction de votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don. Vous recevrez régulièrement le bulletin d'A.I.M.E.R. pour vous informer des actions en faveur des enfants.

Dons en ligne sur notre site par paiement sécurisé (reçu fiscal adressé directement par HelloAsso)

- **Carte de correspondance** : 1€ (port compris) – A voir sur notre site (cartes & bon de commande)
- *Livre de Dominique Lemay « Ils n'ont pas choisi les trottoirs de Manille », 12 € (port compris)*
- *Livre de Serge de Beaurecueil « Mes enfants de Kaboul » 12 € (port compris)*
- *Ouvrage collectif des associations A.I.M.E.R. et Constellation « L'eau » 10 € (port compris)*

DONS : en cas de virement bancaire, merci de nous communiquer - lors du premier virement ou changement d'adresse - vos nom et adresse, indispensables pour recevoir votre reçu fiscal.

LCL Crédit Lyonnais – IBAN : FR30 3000 2004 8900 0000 5654 M96 BIC : CRLYFRPP

Directeur de publication : Jean-François Petit